

LES DEMANDES DE FINANCEMENT : CONSTITUTION ET SUIVI DES DOSSIERS

PUBLIC :

Les agents en charge du montage et/ou du suivi des dossiers de subvention, les DAF et les chargés d'opération.

DURÉE : 2 jours

Code : I1006

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Connaître les différents dispositifs de financement proposés par l'Etat et le Pays ;
- Constituer un dossier de demande de financement dans les règles de l'art et dans les délais impartis ;
- Assurer le suivi des subventions attribuées.

CONTENU :

- Les différents dispositifs financiers, les critères d'éligibilité et leurs calendriers ;
- Constitution d'un dossier de demande de financement : la liste des pièces à fournir selon les dispositifs, la note de présentation détaillée ;
- La définition du projet : Les études préalables aux projets hors acquisitions (études de faisabilité, études plus classiques...), les travaux en régie.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I1006003	Du Mercredi 02 au Jeudi 03 Mai 2018	CGF	02/02/2018
I1006004	Du Jeudi 06 au Vendredi 07 Décembre 2018	CGF	06/09/2018

LA DÉCOUVERTE DES FINANCES PUBLIQUES

PUBLIC :

Les agents non financiers et les agents financiers débutants dans une collectivité.

DURÉE : 2 jours

Code : I1007

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Découvrir la vie financière des collectivités ;
- Appréhender les enjeux de la gestion d'un budget.

CONTENU :

- Le cadre général de l'organisation financière des collectivités ;
- L'identification des acteurs : qui fait quoi ?
- Les grands principes du budget ;
- La comptabilité comme outil au service de la vie financière communale : pourquoi et comment ?

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I1007002	Du Mardi 10 au Mercredi 11 Avril 2018	CGF	09/02/2018

LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ : ANALYSE ET PROSPECTIVE FINANCIERE

PUBLIC :

Les responsables financiers, les DAF, les DGS, les directeurs et les secrétaires généraux des services.

PRÉREQUIS :

Avoir des notions en finances publiques

DURÉE : 2 jours

Code : I2001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Calculer et/ou interpréter les principaux indicateurs financiers ;
- Intégrer la fiabilité comptable à l'analyse financière ;
- Elaborer un budget sur la base d'une simulation financière prospective.

CONTENU :

- Le diagnostic financier ;
- La capacité d'autofinancement ;
- Les ratios d'alerte ;
- Les comptes tiers ;
- La trésorerie ;
- Les outils de l'analyse financière ;
- L'analyse financière retrospective ;
- Les objectifs, méthodes, périmètre ;
- L'étude de cas - réalisation d'une analyse retrospective ;
- L'analyse financière prospective ;
- L'étude de cas : simulations et analyse prospective comparée ;
- La méthode de définition des hypothèses en investissement et en fonctionnement.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I2001003	Du Jeudi 24 au Vendredi 25 Mai 2018	CGF	23/02/2018

LA DÉFINITION ET LE PILOTAGE DE SA STRATEGIE FINANCIERE DE MOYEN TERME

PUBLIC :

Les DGS, DGA, et les DAF.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation "Analyse et prospective financière".

DURÉE : 2 jours

Code : I2002

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Analyser l'évolution des comptes d'une collectivité communale ;
- Identifier les facteurs de risques financiers et les marges de manœuvre disponibles ;
- Elaborer et gérer une stratégie financière de moyen terme.

CONTENU :

- Les techniques et les outils de l'analyse financière ;
- Le schéma de financement d'une collectivité communale ;
- Les évolutions financières de moyen terme d'une collectivité communale ;
- Une stratégie financière de long terme dans le choix des indicateurs-clés ;
- La sensibilité de l'analyse financière avec les aléas de l'environnement ;
- Les outils de communication financière liés à ces analyses pluriannuelles.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I2002001	Du Mardi 22 au Mercredi 23 Mai 2018	CGF	22/02/2018

LA GESTION FINANCIÈRE ET JURIDIQUE D'UN SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

PUBLIC :

Les responsables et/ou directeurs financiers ;

Les gestionnaires et/ou responsables du suivi financier de la restauration scolaire.

DURÉE : 3 jours**Code : I2006****VOTRE INTERLOCUTEUR :****Miriama TEMARII**

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Maîtriser et concilier la tarification à une gestion du budget du service de restauration scolaire.

CONTENU :

- Les avantages et inconvénients des différents modes de gestion du service de restauration scolaire ;
- Le cadre législatif et réglementaire d'un service de restauration scolaire ;
- La transition d'une gestion par une association à une gestion en régie ou déléguée et vice-versa ;
- L'analyse des coûts de production et de fonctionnement du service de restauration scolaire ;
- Les mesures d'aides sociales ;
- La définition et la fixation du tarif du service de restauration scolaire.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I2006001	Du Mardi 15 au Jeudi 17 Mai 2018	CGF	15/02/2018

LA GESTION FINANCIÈRE ET JURIDIQUE DES SERVICES PUBLICS ENVIRONNEMENTAUX

PUBLIC :

Les responsables et/ou directeurs financiers ;

Les gestionnaires et/ou responsables du suivi financier de SPIC..

DURÉE : 3 jours**Code : I2007****VOTRE INTERLOCUTEUR :****Miriama TEMARII**

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Maîtriser et concilier la tarification à une gestion des budgets des services de l'eau, des déchets, de l'assainissement des eaux usées.

CONTENU :

- Les avantages et inconvénients des différents modes de gestion des services de l'eau, des déchets, de l'assainissement des eaux usées ;
- Le cadre législatif et réglementaire des services de l'eau, des déchets, de l'assainissement des eaux usées ;
- La transition d'une gestion par une association à une gestion en régie ou déléguée et vice-versa ;
- L'analyse des coûts de production et de fonctionnement des services de l'eau, des déchets, de l'assainissement des eaux usées ;
- Les mesures d'aides et de financements ;
- La définition et la fixation du tarif des services de l'eau, des déchets, de l'assainissement des eaux usées.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I2007001	Du Lundi 29 au Mercredi 31 Octobre 2018	CGF	30/07/2018

LES BUDGETS ANNEXES : ÉLABORATION & SUIVI

PUBLIC :

Les cadres ou agents en charge de l'élaboration et du suivi du budget annexe.

DURÉE : 3 jours

Code : I3001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Comprendre l'intérêt et les enjeux du budget annexe ;
- Connaître les règles de base de l'élaboration et du suivi du budget annexe ;
- Maîtriser les opérations comptables relatives à l'élaboration et au suivi du budget annexe.

CONTENU :

- L'intérêt et les enjeux du budget annexe ;
- L'élaboration du budget annexe ;
- Les charges et recettes à transférer au budget annexe ;
- Les outils de maîtrise technique du budget annexe ;
- Le suivi financier et comptable du budget annexe ;
- Le rôle de la subvention d'équilibre ;
- Le recouvrement des redevances.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3001003	Du Lundi 17 au Mercredi 19 Septembre 2018	CGF	19/06/2018

L'ÉLABORATION PRATIQUE DU BUDGET DE LA COMMUNE

PUBLIC :

L'agent en charge de l'élaboration du budget ou l'agent qui participe à l'élaboration du budget.

DURÉE : 2.5 jours

Code : I3004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

Comprendre les mécanismes budgétaires et être capable d'élaborer un budget.

CONTENU :

- Rappel des règles budgétaires ;
- Présentation de la M14 ;
- Elaboration d'un budget primitif, d'un compte administratif et d'un budget supplémentaire ;
- Les amortissements.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3004002	Du Mardi 03 au Jeudi 05 Juillet 2018	CGF	03/04/2018

LES BASES DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

PUBLIC :

Les agents chargés de la comptabilité dans une commune : personnel débutant dans la comptabilité, rappels des fondamentaux pour les agents en poste.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation "La découverte des finances publiques"

DURÉE : 2 jours

Code : I3005

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Connaître et maîtriser les règles de la comptabilité publique ;
- Savoir gérer les recettes et dépenses.

CONTENU :

- Les grandes règles de la comptabilité publique ; la séparation de l'ordonnateur et du comptable public ; le rôle de l'ordonnateur ;
- Les contrôles du comptable public et sa responsabilité, la régie d'avance et de recette, la gestion de fait ;
- L'application du plan comptable général au secteur public, la nomenclature comptable ;
- Les principes comptables d'ordres patrimoniaux ;
- L'exécution des dépenses ;
- L'engagement comptable : la réservation des crédits ;
- L'engagement juridique : la consommation des crédits ;
- Le dossier de liquidation et le mandatement ;
- L'exécution des recettes, la liquidation des recettes, le titre de recettes ;
- Le recouvrement par le comptable.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3005002	Du Lundi 18 au Mardi 19 Juin 2018	CGF	20/03/2018

LA RÉGIE ET LE RECOUVREMENT DES IMPAYÉS

PUBLIC :

Les binômes comptable / régisseur des collectivités.

DURÉE : 2 jours**Code : I3007****VOTRE INTERLOCUTEUR :****Miriama TEMARII**

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Connaître les règles et techniques de base de la gestion d'une régie de recettes communales ;
- Etre capable de clarifier son rôle et sa responsabilité ;
- Fiabiliser l'émission des titres et des taxes pour éviter les impayés ;
- Maîtriser les règles fondamentales du recouvrement et adapter les procédures aux contraintes et particularités des collectivités.

CONTENU :

- Institution et fonctionnement des différents types de régies ;
- Les procédures comptables et les différents contrôles ;
- Le régisseur : positionnement, rôle, relations et responsabilités ;
- Les enjeux du recouvrement ;
- Les fonctions et responsabilités de l'ordonnateur, du comptable public et du régisseur ;
- Les particularités du recouvrement dans les communes éloignées ;
- La chaîne de la recette en PF : Avant et pendant l'émission du titre de recette ;
- La contestation de la créance : les recours et cas de prescription ;
- Le recouvrement des "antérieurs": moyens, limites ;
- Le traitement des situations de surendettement.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3007005	Du Jeudi 30 au Vendredi 31 Août 2018	CGF	30/05/2018

L'EXÉCUTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES MARCHÉS PUBLICS

PUBLIC :

Les agents impliqués dans l'exécution des marchés.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation de 3 jours sur "Le Code Polynésien des Marchés Publics"

DURÉE : 2 jours

Code : B2007

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Miriama TEMARII

miriama.temarii@cgf.pf
40 547 817

OBJECTIFS :

- Comprendre le processus de l'exécution financière et comptable des marchés ;
- Etre en capacité de formaliser et d'exécuter les marchés.

CONTENU :

- Le processus de l'exécution financière : L'engagement, la liquidation, le mandatement et le paiement ;
- L'exécution comptable : Le paiement, le règlement, les garanties et la cession ou le nantissement de créance.
- Les avances et acomptes ;
- La transmission des marchés au comptable public.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
B2007001	Du Lundi 09 au Mardi 10 Juillet 2018	CGF	09/04/2018
B2007002	Du Jeudi 11 au Vendredi 12 Octobre 2018	CGF	11/07/2018